

1. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME (le cas échéant)

Nom de l'organisme : _____
Adresse : _____
Ville/village : _____ Province : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Nom : _____
Poste au sein de l'organisme (le cas échéant) : _____
Adresse : _____
Ville/village : _____ Province : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____
Nom de la personne responsable de l'événement qui sera sur place : _____

3. TYPE DE PERMIS et PAIEMENT

- Classe 1
12,45 \$ par jour
- Événement privé réservé aux personnes invitées
 - Les boissons alcoolisées sont gratuites.
 - L'événement ne peut pas être annoncé publiquement; le public n'y a pas accès.
 - Il n'y a pas de droit d'entrée.
-
- Classe 2
24,95 \$ par jour
- Événement privé réservé aux personnes invitées
 - Des boissons alcoolisées y seront vendues.
 - L'événement ne peut pas être annoncé publiquement; le public n'y a pas accès.
-
- Classe 3
62,30 \$ par jour
- Événement public auquel quiconque peut assister.
 - Des boissons alcoolisées y seront vendues.
 - Il peut y avoir un droit d'entrée.
 - L'événement peut être annoncé publiquement.
 - Permis délivré uniquement à un organisme communautaire ou caritatif reconnu, dans le but d'avoir une collecte de fonds à des fins communautaires.
 - Permis pouvant être délivré à des organisations sportives – la première demande doit être accompagnée d'une lettre de soutien d'un responsable communautaire.

Nombre de jours pour lequel le Permis d'alcool pour occasion spéciale est demandé : _____
Total des droits de permis à payer (nombre total de jours X droits de permis par jour pour la classe visée) : _____
N° de carte Visa ou Mastercard : _____ Expiration (mm/aa) : _____ / _____

Les formulaires et numéros de carte de crédit ne peuvent pas être envoyés par courriel.

Les chèques et les mandats doivent être faits à l'ordre de: Nova Scotia Alcohol, Gaming, Fuel and Tobacco.

4. RENSEIGNEMENTS SUR L'ALCOOL

- Oui Je comprends que l'alcool doit être acheté dans un point de vente de la Société des alcools de Nouvelle-Écosse, dans un magasin autorisé ou dans une vinerie ou une micro-brasserie possédant un permis d'alcool. Les boissons alcoolisées faites maison ou les dons d'alcool ne sont pas autorisés.
- Veillez cocher ✓

5. DÉTAILS SUR L'ÉVÉNEMENT

Description de l'événement : _____

Dates : _____ Heure de début : _____ Heure de fin : _____

Nombre de personnes prévu : _____ Nombre de responsables de la sécurité... Rémunérés : _____ Bénévoles : _____

Divertissements? Oui Non Droit d'entrée? Oui Non Montant : _____ \$

6. LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Nom du lieu : _____

Adresse du lieu : _____

Zone(s), pièce(s) auxquelles le permis se rapporte : _____

Remarque : si le local est associé à un permis de club ou de lieu spécial permanent, le gestionnaire doit indiquer par écrit qu'il comprend que son permis d'alcool sera suspendu pendant l'événement.

Nom du gestionnaire (en lettres d'imprimerie) : _____ Signature : _____

7. PERMIS D'ALCOOL POUR LIEU(X) EXTÉRIEUR(S)

Permis d'alcool pour lieu(x) extérieur(s)? Oui Non

Si oui, y aura-t-il : Tente Auvent Zone clôturée (hauteur minimale de 4 pieds)

Autre enceinte (p. ex. terrasse, kiosque, etc.)

Remarque : des documents supplémentaires doivent accompagner la présente demande, y compris :

1. **Un plan de la ou des zones visées par la demande de permis d'alcool indiquant : a) les dimensions, b) les endroits fermés, et c) l'emplacement des toilettes.**
2. **Autorisation du prévôt des incendies - Bureau du prévôt des incendies (902-424-5721); service incendie de la municipalité régionale du Cap-Breton (902-563-2180) ou service incendie de la municipalité régionale d'Halifax (902-490-5330) ou hrmfire@halifax.ca.**
3. **Détails sur la sécurité : nom de l'entreprise de sécurité retenue pour l'événement, nombre de responsables de la sécurité et nombre de bénévoles.**
4. **Si l'événement en plein air se déroule dans la municipalité régionale d'Halifax, veuillez fournir une lettre du service de police d'Halifax (902-490-5133 ou 902-490-6866).**

8. VEUILLEZ LIRE ET SIGNER LA DÉCLARATION

Je, _____, déclare solennellement ce qui suit :
(nom en lettres d'imprimerie)

1. J'ai au moins 19 ans, et les renseignements contenus dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.
2. J'accepte par la présente d'être entièrement responsable de tous les coûts ou obligations liés à la préparation de l'événement visé par cette demande, et je reconnais que ladite demande ne garantit en aucune façon l'octroi d'un permis d'alcool pour occasion spéciale.
3. L'autorisation d'organiser l'événement dans les locaux indiqués ci-dessus a été dûment obtenue auprès de l'autorité compétente. Je comprends qu'une autorisation écrite peut être demandée.
4. Par la présente, j'assume l'entière responsabilité de veiller à ce que les mesures de sécurité incendie et les exigences quant au nombre de personnes autorisées, qui ont été déterminées par le Bureau du prévôt des incendies, soient respectées.
5. J'assume l'entière responsabilité de veiller à ce que l'événement indiqué ci-dessus se déroule conformément aux exigences de la loi sur les alcools (*Liquor Control Act*) et des règlements relatifs aux permis d'alcool (*Liquor Licensing regulations*).
6. Je reconnais par la présente que le personnel de la Division de l'alcool et du jeu a le pouvoir d'entrer dans les locaux pour les inspecter, et ce, à tout moment pendant l'événement.
7. Je reconnais par la présente que le permis d'alcool pour occasion spéciale est assujéti aux conditions que je dois respecter.

Signature

Date

Conformément aux dispositions de la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (*Freedom of Information and Protection of Privacy Act*) de la Nouvelle-Écosse, la Division de l'alcool et du jeu utilisera les renseignements personnels uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou dans un but conforme à ces fins.

9. VEUILLEZ IMPRIMER CE FORMULAIRE ET TOUS LES DOCUMENTS DEMANDÉS PUIS

Division de l'alcool et du jeu
Service Nouvelle-Écosse
780, chemin Windmill, 2^e étage
C.P. 545
Dartmouth (N.-É.) B2Y 3Y8
Télécopieur : 902-424-4942

ou

Division de l'alcool et du jeu
Service Nouvelle-Écosse
1030, rue Upper Prince, bureau 1
Sydney (N.-É.) B1P 5P6
Télécopieur : 902-563-3430

10. VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Téléphone :
1-877-565-0556 sans frais en Nouvelle-Écosse
902-424-6160 Municipalité régionale d'Halifax
902-563-3495 Municipalité régionale du Cap-Breton

Courriel : AGDLicense@novascotia.ca
Site Web :
<http://novascotia.ca/sns/access/alcohol-gaming-fr.asp>

Le délai de traitement est de 10 jours ouvrables.